



Wallonie

Commune de La Louvière

**URBANISME**

**AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial que le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la s.p.r.l. Renga-Chif représentée par Mr Renga Michaël dont les bureaux se trouvent à l'Avenue Caporal Debatty 60 à 6060 Gilly

Le terrain concerné est situé à la Rue des Sapeurs-pompiers 1 à 7100 Haine-Saint-Paul et cadastré Haine-st-Paul (5) section B n° 25/19R.

Le projet consiste en l'extension du show-room d'un concessionnaire automobile existant.

Le projet nécessite une annonce de projet sur base de l'article D.IV.40. du Code du Développement Territorial (CoDT) étant donné que celui-ci s'écarte d'un règlement communal adopté avant l'entrée en vigueur du CoDT et devenu guide : du point de vue de l'implantation des bâtisses.

Le dossier peut être consulté tous les jours ouvrables c'est à dire du lundi au vendredi mais uniquement sur rendez-vous. Cela permettra de pouvoir conserver des mesures sanitaires optimales pour tous suite à la pandémie du « Covid19 ». Le rendez-vous se prendra auprès du Développement territorial - Bureau 4 - Place Communale, 1 à 7100 La Louvière par téléphone au 064/27 79 59 ou à l'adresse mail suivante : [urbanisme@lalouviere.be](mailto:urbanisme@lalouviere.be)

Des explications sur le projet peuvent être obtenue auprès de Mlle Le Bon par téléphone au 064/27 79 59, dont le bureau se trouve à La Louvière - Place Communale, 1 - auprès du Développement territorial.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer  
du 03/06/2021 au 17/06/2021 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège Communal - Place communale, 1 à La Louvière

- par courrier électronique à l'adresse suivante : **urbanisme@lalouviere.be**